

DÉLIBÉRATIONS

DÉPARTEMENT DU LOIRET

ARRONDISSEMENT DE MONTARGIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
COMITÉ SYNDICAL DU PETR GATINAIS MONTARGOIS

Membres en exercice :	68	DÉLIBÉRATION N°	36/2021
Membres présents :	40	SÉANCE DU	15 octobre 2021
Nombre de pouvoirs :	12		
Nombre de votants :	52		

Date de convocation : 8 octobre 2021

Date d'affichage : 15 octobre 2021

Le quinze octobre deux mille vingt et un, le Comité Syndical légalement convoqué s'est réuni à la salle René Larcheron à Ferrière en Gâtinais en séance publique, sous la Présidence de Monsieur Frédéric NÉRAUD, Président du PETR Gâtinais montargois.

ÉTAIENT PRÉSENTS : MMES et MM.

CCCCG : COUTEAU Evelyne, FÉVRIER Albert, MARTIN Valérie, MARTINON Pierre, ROBINEAU Isabelle, De WILDE Florent, WURPILLOT Stéphane.

3CBO : BETHOUL Christophe, BURON Jocelyn, CHEVALIER Jean-Luc, CORBY-GUÉNÉE Catherine, DUPUIS Thierry, HAMON Stéphane, LUCAS Nathalie, MONIN Ghislaine,

CC4V : BERNARD Françoise, BERTHAUD Jean, DHAMS Hélène, GADOIS Céline, LARCHERON Gérard, NÉRAUD Frédéric.

AME : BASCOP Valérie, BILLAULT Jean-Luc, BOUQUET Christophe, BOUSCAL Fabrice, CARNEZAT Marie-Laure, CLERET Benjamin, COULON François, DUCHENE Jean-Marie, DUPATY Gérard, FAURE Cyril, GABORET Grégory, GUERIN Régis, JOLIVET Thierry, De LAPORTE Hélène, LAVIER Jean-Charles, MASTYKARZ Catherine, TOURATIER Claude, VAREILLES Philippe, WEBER Edouard.

ASSOCIES : GABORET Jalila, SAUTREUIL Magali, DUPUIS Fabienne.

ABSENTS EXCUSÉS : MMES et MM.

CCCCG : BOUTRON Thierry, FOUASSIER Claude, JOBET Yohan, MALET Jean-Jacques, MAUFRAS Michel, MOREAU Philippe.

3CBO : GAUDY Christophe.

CC4V : FACY Joël, LAMIGE-ROCHE Chantal.

AME : CHARLES Valérie, DEMAUMONT Franck, DESRUMAUX Vincent, DIGEON Benoît, GADAT-KULIGOWSKI Brigitte, M. GAILLARD Michel, GODEY Eric, LELIEVRE Gérard, LÉON Fabien, MOUTAUX Corinne, TERRIER Claude.

Associés : MELZASSARD Corinne

REÇU EN PREFECTURE

le 27/10/2021

Application agréée E-legalite.com

POUVOIRS : MME GADAT-KULIGOWSKI Brigitte a donné pouvoir à M. TOURATIER Claude, M. GAILLARD Michel a donné pouvoir à MME De LAPORTE Hélène, M. MOREAU Philippe a donné pouvoir à M. NÉRAUD Frédéric, MME. CHARLES Valérie a donné pouvoir à M. BOUSCAL Fabrice, M. DIGEON Benoît a donné pouvoir à M. VAREILLES Philippe, LÉON Fabien a donné pouvoir à M. LARCHERON Gérard, LAMIGE-ROCHE Chantal a donné pouvoir à MME. GADOIS Céline, M. GODEY Eric a donné pouvoir à M. BILLAULT Jean-Paul, BOUTRON Thierry a donné pouvoir à MME. MARTIN Valérie, M. LELIEVRE Gérard a donné pouvoir à M. BILLAULT Jean-Paul, MAUFRAS Michel a donné pouvoir à M. MARTINON, M. DESRUMAUX Vincent a donné pouvoir à MME. BASCOP Valérie.

Secrétaire de séance : MME MASTYKARZ Catherine, Agglomération Montargoise et rives du Loing

PARTICIPATION DU DEPARTEMENT AUX ACTIONS ET PROJETS DU PETR

A partir de 2021, et pour les 6 prochaines années, les quatre Pôles d'Equilibre Territoriaux et Ruraux et le pays du Giennois constitueront la maille institutionnelle de mise en œuvre de plusieurs politiques publiques territorialisées qui verront converger des financements importants de 2021 à 2026 :

- les futurs Contrats de Relance et de Transition Ecologique (CRTE), annoncés comme étant les contrats intégrateurs des programmes sectoriels tels que Petites villes de demain, Actions Cœur de ville, territoires d'industrie...,
- la déclinaison du Contrat de Plan Etat Région avec des crédits en forte augmentation par rapport à la période précédente,
- les contrats de solidarités territoriaux de la Région Centre-Val de Loire,
- le Plan de Relance en 2021 et 2022.

En Session de janvier 2021, le Conseil Départemental a décidé de suivre étroitement la mise en œuvre des 7 Contrats de relance et de transition énergétique (CRTE) qui seront portés, pour 5 d'entre deux, par les Pôles d'Equilibre Territoriaux et Ruraux et le Pays du Giennois, et a désigné les élus qui participeront à la gouvernance de ces contrats.

Par ailleurs, le Département est signataire des conventions des 15 Petites villes de demain et est étroitement associé à la construction des programmes d'actions.

Enfin, le Département est déjà un partenaire important des Communes et des intercommunalités :

- financièrement, à travers la politique de mobilisation en faveur des territoires ;
- techniquement pour le montage des projets, à travers Cap Loiret ;
- structurellement avec ses politiques d'aménagements et d'équipement qui créent un environnement favorable à l'activité humaine et économique : Très Haut Débit, infrastructures routières, équipements scolaires, aménagement foncier...

Dans la continuité de son Plan en faveur de la ruralité adopté en 2017 et afin de parfaire l'engagement et la mobilisation du Département en faveur des territoires, il est proposé que le Département apporte son soutien aux projets et actions menés par les Pôles d'Equilibre Territoriaux et Ruraux (PETR) du Loiret et le Pays du Giennois. Ce soutien ciblé permettra aussi d'articuler, d'amplifier et d'accélérer la mise en œuvre des politiques départementales au bénéfice des collectivités et des Loirétains. A ce titre, les quatre PETR et le Pays du Giennois pourront solliciter une participation financière du Département de 5 000 € chacun en 2021 pour des projets et actions s'inscrivant dans les politiques de cohésion et de solidarité départementale. La subvention de fonctionnement sera adossée à un contrat de réciprocité et de coopération.

REÇU EN PREFECTURE

le 27/10/2021

Application agréée E-legalite.com

Le PETR Gatinais Montargois en accord avec le Département à proposer comme projet d'action le partenariat avec l'ADIL du Loiret et d'Eure-Loir afin de mettre en place un service de Conseil en Énergie Partagé dédié à l'Est du Loiret.

Le périmètre couvert par ce partenariat est celui du Contrat d'Objectif Territorial énergies renouvelables thermiques Est Loiret qui comprend le territoire du PETR Gatinais montargois et celui du Pays du Giennois.

Afin de répondre aux sollicitations des collectivités locales qui sont en demande d'un accompagnement renforcé concernant les projets de maîtrise de l'énergie dans leur patrimoine, il est ainsi projeté de mettre en place un nouveau partenariat avec l'ADIL du Loiret et d'Eure-et-Loir fin de renforcer les missions réalisées sur le territoire et de bénéficier d'un poste de Conseiller en Énergie Partagé dédié à l'Est du Loiret (soit 126 communes).

VU la délibération n° D12 relative à la coopération territoriale par le soutien aux actions et projets des Pôles d'Équilibre Territoriaux et Ruraux (PETR) du Loiret et du Pays du Giennois du 27 mai 2021 ;

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité :

SOLLICITE la participation du département à hauteur de 5 000€ pour l'année 2021 dans le cadre du partenariat avec l'ADIL du Loiret et d'Eure-Loir afin de mettre en place un service de Conseil en Énergie Partagé dédié à l'Est du Loiret.

AUTORISE le Président à signer tous les documents afférents à cette demande.

Pour extrait, certifié conforme

Le Président,
Frédéric NERAUD



REÇU EN PREFECTURE

le 27/10/2021

Application agréée E-legalite.com

REÇU EN PREFECTURE

le 27/10/2021

Application agréée E-legalite.com